

## Réhabilitation du bâtiment de la maternité

**Objectif :** Les patients de cet hôpital général de référence sont nombreux à entrer dans le service de maternité. Cependant, c'est ce bâtiment qui présente le plus de signes alarmants d'une toiture très endommagée : toiture fortement incurvée et plafond pourri. Il est urgent de remédier à ce problème en réhabilitant les bâtiments. C'est-à-dire en remplaçant la toiture.

### ✓ Objectifs précis pour cette réhabilitation :

- Sécuriser le bâtiment qui est menacé de s'effondrer sur les lits d'hôpitaux
- Garantir aux mamans et à leur bébé un environnement sain

### ✓ Exécution

**Planification des activités :**

Activités	Période d'exécution	Responsable	superviseur	observation
Identification de tous les travaux à effectuer	Effectuée	Architecte	Abbé Marc	
Responsabilisation de certains membres de la commission locale pour le suivi des travaux	Séance de trois jours	Abbé Marc	Abbé Marc	
Mobilisation de la communauté pour les travaux à leur portée	Toute la durée	Paroisse	Abbé Marc	
Mobilisation des ressources locales (sables, caillasse, graviers, bois, etc.)	Idem	Paroisse	Abbé Marc	
Achat des matériels d'aménagement	Donnée inconnue actuellement	Architecte	Abbé Marc	
Exécution des travaux	Donnée inconnue actuellement	Architecte	Abbé Marc	
Inauguration de l'ouvrage	Donnée inconnue actuellement	Membre du Diocèse	Abbé Marc	Fin des travaux

**N.B :** Les matériels seront achetés à l'endroit le plus proche pour faciliter le transport aux différents villages (à Luozi et à Kimpese).

### ✓ Moyens et budgets

- Faire une description de l'intervention et des moyens demandés : quantité, prix si possible (en monnaie locale et en dollar \$ ou en euros), budget total (renfermant les différents coûts : d'achat, transport éventuel, main d'œuvre éventuel ainsi que les détails de la contribution locales) calendrier etc.

## DEVIS POUR LA MATERNITE A REHABILITER

- ❖ Dépose démolition et évacuation des décombres : 4.384 \$
- ❖ Toiture, faux plafond, planche de rive et gouttière : 35.542 \$  
Les tôles de la toiture peuvent être réutilisées mais la charpente doit être remplacée.  
Le faux plafond est en amiante, ce qui n'est plus autorisé aujourd'hui.
- ❖ Travaux de Menuiserie : 1.222 \$  
Fenêtres et serrures à remplacer et fenêtres à réparer.
- ❖ Travaux de peinture : 18.393 \$
- ❖ Electricité : 3.204 \$
- ❖ Plomberie : 1.252 \$
- ❖ TOTAL : 63.998 \$

### ✓ Photos



Vue de l'entrée de la Maternité



Vue de l'aile gauche de la Maternité, la partie gynécologie



Vue du Préau de la Maternité